



Election du Conseil Municipal des Jeunes

publié le 16/03/2022

Conseil Municipal des Jeunes de la Mothe-Saint-Héray :
élection des 4 représentants du collège de l'Orangerie

Descriptif :

Le 15 mars 2022, les 3 classes de 6e de La Mothe-Saint-Héray ont voté à la mairie afin d'élire les 4 représentants du collège de l'Orangerie au nouveau Conseil Municipal des Jeunes de leur ville.

Merci à Mme Ingrid Lambert-Bordiec, première adjointe chargée de la jeunesse, vie associative et action sociale et à M. le Maire Philippe Blanchet.

Les élus sont **Louis Bichon, Nolan Bouctot, Thomas Lavaud et Rumen Sabourin**. Ils prennent part au CMJ qui sera constitué de 11 élèves. Le travail peut commencer.

Cliquez sur le document PDF pour plus d'images.

Portfolio



Document joint

 **cmj_2022** (PDF de 3.6 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.